

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU EXECUTIF
SEANCE du mardi 14 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre, le Bureau exécutif d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, à salle des fêtes de Lanloup sous la présidence de Monsieur Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; PUILANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GUINTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; GUILLOU Rémy ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; LE GOFF Yannick ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN



DELBU2021-12-117

CREATION D'UNE MASSIVE OPEN ONLINE COURSE A DESTINATION DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS - CONVENTION AVEC LA MISSION LOCALE OUEST COTES D'ARMOR

Dans le cadre de son projet de territoire, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engage à « *asseoir et consolider un lien permanent entre besoins des entreprises et acteurs de l'emploi et de la formation* ». Pour ce faire, l'agglomération, à travers une convention de partenariat passée avec la Mission locale Ouest Côtes d'Armor et l'Office de Tourisme a la volonté d'apporter son soutien à la formation et l'intégration des saisonniers recrutés dans le domaine du tourisme pour la saison 2022.

La convention présente quatre objectifs majeurs :

- Permettre à Guingamp-Paimpol Agglomération de développer l'activité touristique en soutenant les professionnels et acteurs locaux du tourisme face aux problématiques de recrutement saisonnier ;
- Permettre à Guingamp-Paimpol Agglomération de développer son attractivité et la promotion de son cadre de vie en développant la connaissance partagée des atouts touristiques de son territoire auprès de tous ;
- Améliorer et favoriser l'intégration et la fidélisation des personnels saisonniers de l'Office de Tourisme, des équipes des « Ambassadeurs d'accueil » de l'Office de Tourisme et de tout établissement touristique privé ou public recrutant du personnel saisonnier destiné à interagir avec des visiteurs ou des clients afin de leur proposer :
 - La possibilité d'acquérir des connaissances relevant du secteur touristique et de devenir des acteurs actifs de cet écosystème en matière d'accueil des visiteurs ;
 - D'être en mesure de répondre aux besoins de leur environnement touristique local par le biais des programmes de la Mission locale et de l'Office de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol ;

- D'améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs de la Destination Guingamp-Baie de Paimpol dans l'ensemble des équipements touristiques du territoire notamment par le développement d'un programme de formation en ligne de type MOOC (Massive Open Online Course – formation par internet ouverte au public) ;
 - Favoriser la fidélisation des clientèles par le développement d'un tourisme de rencontre avec les saisonniers habitant du territoire le temps de leur expérience saisonnière via un accueil réussi visant à s'exprimer tout au long de la chaîne de valeurs touristiques (hébergements, lieux de restaurations, sites de visites ou d'activités etc ...) expérimentée par les visiteurs dans le cadre de leur parcours-client.
- Favoriser la création de projets d'intérêt pour les trois structures et le développement touristique durable du territoire :
- Favoriser par l'allongement des durées de séjour les retombées économiques locales,
 - Promouvoir un tourisme responsable respectueux des écosystèmes naturels,
 - Favoriser la rencontre avec l'habitant en créant des liens par un accueil touristique étendu et renforcé (réseau des Ambassadeurs d'accueil, formation en ligne),
 - Favoriser les partenariats publics-privés avec les socio-professionnels du tourisme,
 - Favoriser et faciliter le recrutement saisonnier des entreprises touristiques en fidélisant les saisonniers par un programme d'accueil partagé.

La convention, annuelle a pour objet de fixer les engagements de l'agglomération, de l'Office de Tourisme et de la Mission locale Ouest Côtes d'Armor dans une dynamique de projet autour de la création d'une formation en ligne de type MOOC et de sa diffusion auprès des communautés de saisonniers pour la saison 2022.

L'OIT et la MLOCA prendront en charge le financement du dispositif, avec le soutien éventuel de partenaires institutionnels (Région Bretagne).

L'agglomération s'engage à accompagner le lancement du projet dans le cadre de sa communication institutionnelle interne et externe. La formation étant également ouverte et accessible au personnel saisonnier recruté par la collectivité, l'agglomération s'engage à en assurer l'information interne participant ainsi à l'intégration des nouveaux entrants saisonniers exerçant une mission d'accueil du public et permettant la diffusion du projet dans les structures communautaires dont il a la gestion.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'Agglomération, à l'unanimité décident ;

- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ou tout autre pièce concernant ce dossier.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

